

Il y a deux ans, le Collectif de Soutien aux Personnes Sans Papiers de Rennes organisait une **manifestation à La Guerche de Bretagne pour dénoncer les pratiques d'un bailleur privé**. Celui-ci était rémunéré par La Préfecture de Rennes pour fournir des hébergements permettant d'assigner à résidence des personnes migrantes pour organiser leur expulsion. Ce bailleur ne se contentait pas d'héberger les personnes mais exerçait sur elles une pression et une surveillance quasi policière.

Deux ans plus tard, nous apprenons que **celui-ci récidive** à l'encontre d'une nouvelle famille :

Mme A. a fui l'Afghanistan et a fait une demande d'asile en France mais la Préfecture lui a notifié une réadmission vers l'Allemagne, pays par lequel la famille a transité. Mme A. ne souhaite pas retourner en Allemagne, raison pour laquelle La Préfecture l'assigne à résidence afin d'organiser son renvoi vers ce pays.

Le 10 mai 2016, le bailleur se présente, muni d'une assignation à résidence émise par la Préfecture, dans une école de Rennes. Il informe la directrice qu'il vient chercher deux petites filles pour les assigner à résidence à La Guerche de Bretagne avec le reste de la famille. Quelques minutes plus tard, la mère de famille se rend à l'école pour y récupérer ses enfants et apprend alors qu'elle doit immédiatement le suivre à la Guerche avec ses enfants. Selon une enseignante, elle est "bouleversée".

Pourquoi ce particulier était-il en possession de l'assignation à résidence ?

Pourquoi est-il lui-même venu chercher les enfants à l'école ?

Pourquoi a-t-il lui-même conduit la famille à la Guerche ?

Nous n'avons pas de réponse à ces questions mais il reste inadmissible qu'un particulier contribue à la politique d'expulsion de la Préfecture !

**C'est parce que nous condamnons ces pratiques,
parce que nous sommes CONTRE LES ASSIGNATIONS À RÉSIDENCE,
CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXPULSIONS et
POUR LA RÉGULARISATION de toutes les personnes sans-papiers,
que nous manifestons aujourd'hui !**